

Normes sanitaires dans le cadre des activités de loisirs

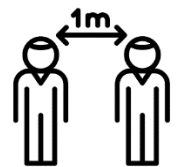
- Le passeport vaccinal est obligatoire pour tous les participants de 13 ans et plus. L'instructeur fera la vérification de la validité du passeport lors du premier cours. Une pièce d'identité sera demandée lors de la vérification du passeport.



- Dès votre arrivée sur les lieux du cours, nous vous demandons de vous désinfecter les mains. Une station murale est accessible à l'entrée du local. Il vous est également possible d'utiliser les lavabos des salles de bain.



- En tout temps, une distanciation d'un mètre sera exigée entre les participants venant de foyers différents.



- Le port du masque sera obligatoire lors des déplacements (arrivée et départ du cours). Il ne sera pas exigé pendant la pratique de l'activité si la distanciation d'un mètre est respectée.

